

« La diversité est une force, mais il faut investir »

CANADA Le ministre de l'Immigration plaide pour des voies de migration légales

► Le Canada projette d'accueillir près d'un million de migrants d'ici trois ans.

► Ancien réfugié, Ahmed Hussien défend un système sélectif misant gros sur l'intégration.

Ahmed Hussien

Né à Mogadiscio, Ahmed Hussien fuit la guerre civile avec sa famille à l'âge de 15 ans. Après deux ans au Kenya, ses parents l'envoient rejoindre un cousin au Canada. Avocat spécialiste du droit migratoire puis député libéral, il prend le poste de ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté en janvier 2017... dix jours avant l'investiture de Trump.

ENTRETIEN

C'est un parcours peu commun. Le jeune réfugié somalien arrivé à 17 ans au Canada est aujourd'hui ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté. De passage à Bruxelles, Ahmed Hussien, plaide pour un modèle migratoire ferme mais offrant un maximum de voies d'accès légales. « Pour notre croissance économique, pour répondre au défi démographique d'une population vieillissante et à la pénurie de certaines compétences des travailleurs, l'immigration a été une bonne chose pour le Canada. Ce n'est pas la seule solution, mais c'est l'un des outils pour répondre à ces enjeux. »

Le modèle canadien est souvent cité en exemple en matière de migration.

93% des résidents permanents que nous recrutons apprennent l'anglais ou le français très rapidement et 85% choisissent de devenir citoyens canadiens. Ce n'est pas un hasard : nous investissons massivement dans l'apprentissage des langues nationales et l'orientation professionnelle. C'est dans nos lois et dans nos va-

leurs. Un de nos objectifs actuels est de personnaliser davantage nos services d'immigration, tout en réfléchissant à la manière d'impliquer le secteur privé. Nous voulons voir par exemple comment organiser des cours de langue directement dans les entreprises, comme le fait l'Allemagne. Nous apprenons autant de l'Europe qu'elle peut apprendre de nous.

Le Canada est confronté aux mêmes défis que l'Europe en matière de migration, par exemple sur la question du premier pays d'arrivée ou de pays tiers sûr. Quelle est votre politique à ce sujet ?

C'est très simple : un demandeur d'asile doit déposer sa demande dans le premier pays où il arrive. Nous avons un accord avec les États-Unis. Si une personne y demande l'asile alors qu'elle est d'abord arrivée au Canada, elle doit demander l'asile au Canada, et inversement.

Systématiser des accords de ce genre avec des pays tiers sûrs en Afrique du nord serait une bonne chose ?

Cela dépend de la capacité de ces pays de rencontrer les standards internationaux de protection des réfugiés. Quand quelqu'un traverse illégalement notre frontière, nous appliquons la loi canadienne, qui l'interdit et le sanctionne. Mais si cette personne demande l'asile, les charges retenues contre elle sont mises de côté le temps de statuer sur son cas. Il s'agit de trouver un équilibre entre les deux. Nous devons appliquer la loi canadienne et contrôler nos frontières tout en donnant l'opportunité aux gens, s'ils demandent l'asile, de l'obtenir.

Vous êtes d'origine somalienne et aujourd'hui ministre canadien de l'Immigration. En quoi cela influence vos décisions ?

Je suis passé par le système canadien, en tant que jeune réfugié. Je sais le défi que représente, pour un nouvel arrivant, le fait de devoir s'adapter à un nouveau pays et de s'intégrer. Je l'ai fait. Ce n'était pas facile. Vous devez travailler dur, suivre des cours,

trouver un travail, développer un réseau de relations sociales... Et je connais toute la valeur du système d'assistance à ces nouveaux arrivants. Avant de faire de la politique, j'étais avocat, spécialisé dans les questions migratoires, ce qui me donne une perspective supplémentaire. Quand des gens ont de gros arriérés dans le système, une procédure très longue, j'ai de l'empathie pour eux, parce que je suis passé par là, et ça me motive pour faire en sorte que la durée des procédures soit respectée et l'arriéré résorbé. Nous avons connu de beaux succès.

Vous avez dû, face à l'afflux de migrants nigériens, adopter une loi spécifique. Est-ce un dilemme pour vous ?

Non, parce que nous avons beaucoup de canaux de migration légale. Nous avons facilité l'obtention de la citoyenneté et augmenté le nombre de migrants légaux à un niveau historique. Dans les trois prochaines années, nous accueillons près d'un million de migrants légaux. Parmi eux, 60% sont des migrants économiques, qui viennent pour travailler ; 25% viennent via regroupement familial et les 15% restants sont des réfugiés ou des personnes sous protection. Nous accueillons énormément de monde, avec des profils différents. Ces Nigériens ont l'opportunité de profiter de notre système mais ils ne doivent pas franchir notre frontière illégalement. S'ils sont éligibles à l'asile, nous leur offrons notre protection. Sans quoi nous les renverrons. Quand j'ai visité le Nigeria récemment, mon message a été de dire : « Utiliser notre système d'asile pour émigrer au Canada alors que vous n'en avez pas besoin, ce n'est pas nécessaire. Nous voulons des étudiants et des travailleurs, donc venez frapper à notre porte, voici ce que vous devez faire ». Ils n'étaient pas au courant des différentes options. Je suis le premier ministre canadien de l'immigration qui dit aux étudiants étrangers : « Ne venez pas seulement étudier chez nous, si vous

voulez rester, je le veux aussi ». Je ne connais pas d'autre pays qui dit cela.

Y a-t-il assez de voies pour migrer légalement en Europe ?

Pour ce qui concerne le Canada, nous pensons qu'il faut offrir davantage de voies d'immigration légale. Cela aiderait de nombreuses personnes, qui actuellement doivent passer par le système d'asile, à accéder au marché du travail.

L'Europe connaît, comme le Canada, un vieillissement de sa population, tandis que l'Afrique connaît un boom démographique. Numériquement, l'équation paraît simple, mais certains estiment que la différence culturelle complique tout. Vous venez de Somalie, un pays musulman, qu'en pensez-vous ?

Tout dépend de l'approche qu'on en a : voir la diversité comme une menace ou comme une force. Encore une fois, je ne veux pas dire à l'Europe ce qu'elle doit faire. Je peux juste donner l'exemple de ce que nous faisons. Le Canada est fort grâce à sa diversité et pas en dépit d'elle. Si les gens ont des différences culturelles, mais qu'ils sont intégrés de manière à être en accord avec les règles de base de la vie en société et avec les lois, je ne vois pas où est le problème. Il faut donner aux nouveaux arrivants l'opportunité de contribuer à la société et développer un sentiment d'appartenance. Mais vous devez investir. Pas seulement de l'argent, mais aussi en développant cette infrastructure, cette approche politique. Mon histoire est loin d'être unique au Canada. Et personne ne peut affirmer que les différences culturelles ont empêché mon intégration. La diversité nous a permis d'ouvrir de nouveaux marchés, d'établir des liens avec la Chine, l'Inde, les Philippines... Elle nous a aussi permis de réfléchir à la manière d'accueillir les différences. Cette approche est vraiment importante, dans le climat actuel. ■

Propos recueillis par
LORRAINE KIHL
(AVEC C.D.P)

stratégie Ottawa prend le contre-pied de son voisin américain

MONTRÉAL

DE NOTRE CORRESPONDANT

La détention des enfants migrants ? « *Une solution de dernier recours* », a confié au quotidien montréalais *Le Devoir* le ministre canadien de la Sécurité publique, Ralph Goodale. Si, selon des sources informées, Ottawa ne veut plus d'enfants migrants incarcérés dans ses centres de détention de migrants, il y en aurait toujours au moins 155 dans ce cas. Des chiffres probablement sous-évalués, tout comme celui de 6.500 migrants détenus. Ces dernières données datent de 2016, avant les grandes vagues migratoires au Canada. Le ministère de la Sécurité publique devrait annoncer prochainement de nouvelles

mesures sur le suivi des migrants. Ces derniers devraient faire l'objet d'un contrôle judiciaire dans la collectivité plutôt que d'une détention. Ottawa a discrètement lancé un appel d'offres en avril pour que des sociétés lui proposent des équipements permettant de suivre les demandeurs d'asile via des GPS et des systèmes de reconnaissance vocale.

La séparation des familles de migrants par le président Donald Trump a eu un effet désastreux sur l'image des

Etats-Unis. Les médias canadiens s'en sont donnés à cœur joie pour critiquer la politique inhumaine du locataire de la Maison Blanche envers les enfants, avant de se rendre compte que le Canada faisait de même, fort discrètement.

Justin Trudeau, dont la politique est basée sur la communication et la bonne image de son gouvernement, a vite vu le danger de voir son équipe associée aux pratiques migratoires de Trump.

Justin Trudeau a vite vu le danger de voir son équipe associée aux pratiques migratoires de Donald Trump

Aux propos xénophobes de Donald Trump, suivis par une politique de rejet des clandestins dès le début de son mandat en janvier 2017, Justin Trudeau avait alors répliqué par un Tweet : « *A ceux qui fuient la persécution, la terreur et la guerre, sachez que le Canada vous accueillera indépendamment de votre foi* ». Le Canada est dès lors devenu la terre promise pour des milliers de clandestins, essentiellement Haïtiens, fuyant les Etats-Unis.

Le Québec, surtout, a alors fait face à

un afflux de migrants haïtiens craignant que le statut de protection temporaire, accordé par Washington à 60.000 d'entre eux à la suite du tremblement de terre de Port-au-Prince en 2010, ne soit révoqué par l'administration Trump. Selon un rapport de l'Agence des services frontaliers du Canada, la seule Belle-Provence a accueilli l'an dernier plus de 20.000 clandestins.

Face à un tel afflux, Ottawa a changé de discours et mené des campagnes aux

Etats-Unis pour prévenir les candidats demandeurs d'asile au Canada que la plupart des demandes étaient rejetées. Après les Haïtiens, le gouvernement canadien craint que 200.000 Salvadoriens, dont le statut de réfugié arrive à expiration l'an prochain, ne viennent trouver refuge au Canada. Malgré un virage sur sa politique migratoire, Ottawa ne renoncera pas totalement aux centres de détention, notamment pour les clandestins jugés à risque pour la société. Deux grands centres seront construits d'ici 2021 à Vancouver et à Laval, dans la banlieue de Montréal - et ce dernier comprendra une aile pour les mineurs. Au cas où... ■

LUDOVIC HIRTZMANN